

Les arts de la scène dévastés en province de Luxembourg

CULTURE 3 euros pour un Luxo, 30 pour un Liégeois et un Bruxellois

- Les aides de la ministre Gréoli aux acteurs culturels font fulminer les Luxembourgeois.
- Le Luxembourg reçoit 812.000 euros sur un pactole de 93 millions !
- La fronde sera réactive, politiquement et judiciairement.

Déçus ? Non. Dépités ? Non. Scandalisés et dégoûtés, oui ! C'est plus qu'un coup de gueule que l'ensemble des acteurs du secteur culturel lié aux arts de la scène ont tonné ce vendredi, car trop, c'est trop. Il n'est pas question ici de jouer au Calimero par rapport aux autres provinces, car il y a ailleurs en Wallonie d'autres déçus. Mais en Luxembourg, le constat est plus lourd.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la province de Luxembourg est la plus grande mais la moins peuplée, c'est un fait, mais ses acteurs culturels, pourtant très actifs, n'ont obtenu pour la programmation 2018-2022 que 0,87 % des subsides distribués par la Fédération Wallonie-Bruxelles via la ministre CDH Alda Gréoli. « Les Luxembourgeois représentent pourtant 6 % de la

population de la Fédération, tonne Patrick Adam, président du conseil provincial et député à la Culture. 12 opérateurs sont reconnus et soutenus, tous secteurs culturels confondus, sur 236. Et le plus décapant, c'est qu'ils ne perçoivent que 812.000 euros sur les 93 millions distribués par la ministre ! »

« Nous effectuons des créations qui bougent et font vibrer hors province » PATRICK ADAM, MCFA

Un constat cru, encore plus cru si l'on regarde les retombées réparties par province et par habitant : 2,91 euros pour les Luxembourgeois, largués par les Namurois (7,25 euros), qui sont eux aussi très loin des presque 30 euros octroyés aux Bruxellois et Liégeois.

Alors, les Luxembourgeois ont souvent fait le gros dos mais là, ils crient au ras-le-bol, à l'injustice, voire au complot. Car ce qui ne va pas dans ce système que d'aucuns qualifient, non sans raison, de féodal et d'antidémocratique, c'est que les « experts » des diverses commissions qui donnent des avis à la ministre, qu'elle suit dans la grande majorité, sont pour la plupart juges et parties. « Dans un conseil communal ou provincial, si un des élus est concerné par un vote, il doit quit-

ter la table. Ici, pas. Et c'est même tout l'inverse, puisque dix membres de la commission de l'Art dramatique (qui n'a jamais aussi bien porté son nom), directement concernés, se sont auto-octroyés 900.000 euros d'augmentation pour leurs contrats-programmes 2018-2022, soit plus que l'ensemble de la dotation gentiment donnée au Luxembourg ! », justifie Patrick Adam. Et quand, hors débats, on nous cite les réflexions condescendantes de certains de ces sbires envers ce qui se fait hors des « grands » théâtres, on comprend mieux leur choix...

« Indécents ! », clament dans toutes les langues le député Patrick Adam, Hubert Fiasse et Frédéric Mazzocchi, directeur et président de la Maison de la culture Famenne-Ardenne (MCFA). Alors que nous effectuons des créations qui bougent et font vibrer hors province. Le spectacle des Déménageurs qui fait sold out partout a par exemple été créé en résidence à la maison de la culture de Marche. » Olivier Gourmet et Philippe Vauchel soutiennent aussi le combat des Luxembourgeois, qu'ils jugent juste.

Un Luxembourg qui ne va pas en rester là, c'est très clair. Notamment par rapport au système juge et partie ! ■

JEAN-LUC BODEUX

CULTURE ET VIE EN MARCHÉ**Pas de structure de création**

Pendant des lustres, la Maison de la culture d'Arlon a bénéficié d'une aide pour son Centre dramatique, qui a proposé de nombreuses créations. Puis la Fédération Wallonie Bruxelles a coupé les fonds.

Alors, après avoir effectué plusieurs créations made in

Luxembourg, comme *Théâtre de Méricourt* ou *Le gouverneur oublié*, la Maison de la Culture Famenne Ardennaise a pris le relais et introduit un dossier « Culture et Vie en Marche », pour être reconnu. « Un dossier bateau, prospectif, soutenu par l'ensemble des acteurs des Centres culturels en Luxembourg, tourné vers toutes les cultures, et adapté à

nos réalités de terrain, clame Hubert Fiasse, directeur de la MCFA. Par ce choix négatif, la ministre a tué le poussin dans l'œuf, et elle tue aussi d'autres dossiers de ce type tournés vers la ruralité, et décentralisés comme le veut le décret. Les "experts" de la commission de l'Art dramatique trônent au-dessus de grandes institutions, pour un

théâtre embourgeoisé, qui s'accroche au passé, et à un système antidémocratique. Ce n'est pas notre vision d'un théâtre créatif moderne. On en a marre qu'on nous mette à la marge, qu'on nous dise de fait : "Restez dans votre réserve naturelle."